

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

78084
Objet

BÂTIMENTS COMMUNAUX
Hôtel de Ville

Fourniture et installation
d'un bâtiment à usage
de bureaux

DATE DE CONVOCATION

29 MAI 1978

DATE D'AFFICHAGE

29 MAI 1978

Nombre de conseillers

en exercice 27

Nombre de présents 20

Nombre de votants 24

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix huit
le deux juin à 21 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur TETARD, Maire.

Etaient présents : MM. MM. TETARD, DUFOUR, BUJARD, LIS, LACHAUD,
BOUTET, FABER, PAPEAU, POUMAILLOUX, MAURELLET, BOISARD, GUICHAOUA,
BROTREAU; DUFEIL; BERLAND, TAP, PELLETIER, BOULAN, CABAL. BOUCHET.

Excusé : M. COLLE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. VIAUD par M. PAPEAU
MONTRON par M. POUMAILLOUX
POUGET par M. BUJARD

Absents : MM. Melle FOUCHE par M. TETARD
NAULIN -Mme TACQUET

M. PELLETIER a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

Lors du vote du Budget Primitif pour l'exercice 1978 et notam-
ment de la section "Investissements", le Conseil Municipal a décidé
de l'implantation d'un bâtiment à usage de bureaux pour les besoins
des Services Techniques (V.R.D.) dans le parc de l'Hôtel de Ville.

Il ressort d'une consultation faite auprès de divers fournis-
seurs que la Société Industrielle et Commerciale du Bois, 12 Rue de
l'Isly, 75008 PARIS, présente l'offre la plus avantageuse estimée à
149.499 Fr, T.T.C. eu égard aux autres propositions de :

La Sté JOSSERNOZ, 1 Rue d'Astorg, 75008. PARIS, pour un
montant de 188.160 Fr, T.T.C.

La Sté L.P.M. 53 Bd Bineau, 92200, NEUILLY S/SEINE, pour
un montant de 152.880 Fr, T.T.C.

M. le Rapporteur propose à l'Assemblée Municipale de se pronon-
cer favorablement sur la proposition de la Société Industrielle
et Commerciale du Bois.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Caf 1^{er} exposé de M. le Rapporteur,

Vu l'avis favorable émis par la Commission Municipale "Urbanisme et Construction - Equipement et Environnement - Travaux", réunie le 23 Mai 1978,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment les articles 308 et 309,

Vu le projet de marché négocié et notamment les conditions de prix consenties,

Considérant la nécessité et l'urgence de l'opération,

DECIDE :

- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint par délégation, à conclure un marché négocié avec la Société Industrielle et Commerciale du Bois, 12 rue de l'Isly, 75008, PARIS, pour la fourniture et l'installation d'un bâtiment à usage de bureaux, le montant du marché étant estimé à CENT QUARANTE NEUF MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF FRANCS (149.499 Frs) toutes taxes comprises.

- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits inscrits au Chapitre 900 Article 232.15 sous la rubrique "Construction de nouveaux bureaux à l'Hôtel de Ville", du Budget Primitif pour l'exercice 1978.

Fait et délibéré les jour, mois et an: susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Maire

l'Adjoint Délégué,



APPROUVÉ

Rochefort-s. MER, le 23 JUN 1978

Le Sous-Préfet,

Pour le Sous-Préfet en congé

Le Sous-Préfet délégué

G. MOYON